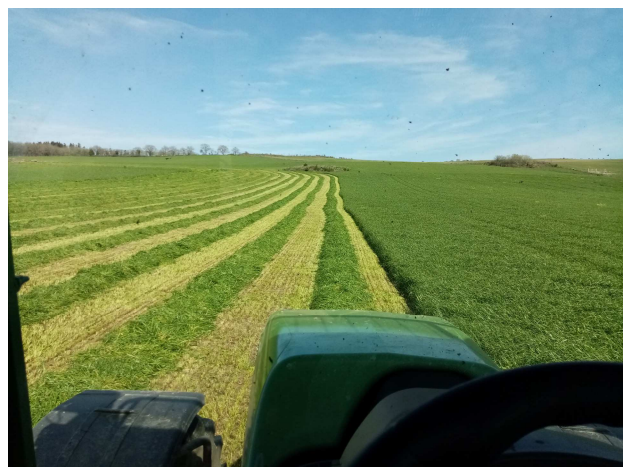


Pleine période des ensilages et enrubannages, la fenaison des foins précoces arrive, saisir les opportunités pour les semis de dérobés d'été

Ce mois d'avril a connu enfin le retour de la pluie très bénéfique à la pousse de l'herbe dans une atmosphère qui se réchauffe progressivement et ce sur l'ensemble du département mais dans une moindre mesure sur les zones de plaine et les basses Corbières.

Le seuil de début épiaison, synonyme d'optimum **rendement/qualité** sera prochainement atteint sur les prairies précoces de l'Ouest audois, piémont Montagne Noire et Pyrénées.

Rapidement ces seuils seront atteints sur des prairies plus tardives.



Néanmoins la pousse de l'herbe est assez hétérogène sur l'ensemble des secteurs selon les parcelles, mais les premières coupes (ensilage ou enrubannage) doivent être effectuées car la majorité des graminées ne feront plus de feuilles donc peu de rendement supplémentaire mais monteront directement à l'épi.

Il en est de même pour les prairies de légumineuses (luzerne) qui sont aussi hétérogènes mais qui globalement ne sont pas très en avance au niveau du développement végétatif. Pour ceux qui souhaitent récolter en vert, **viser le stade début bourgeonnement**, stade optimal de récolte.

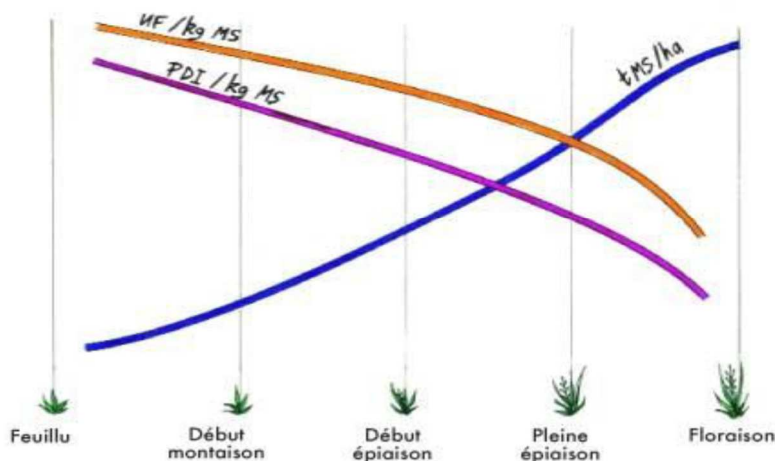
Pour les méteils, là aussi il y a une importante hétérogénéité de développement. Pour une récolte optimale, **viser le stade fin montaison de la céréale et floraison des protéagineux légumineuses** à croiser avec un objectif de rendement.

Réussir ses ensilages et enrubannages

Un préalable à la réussite : le stade de récolte

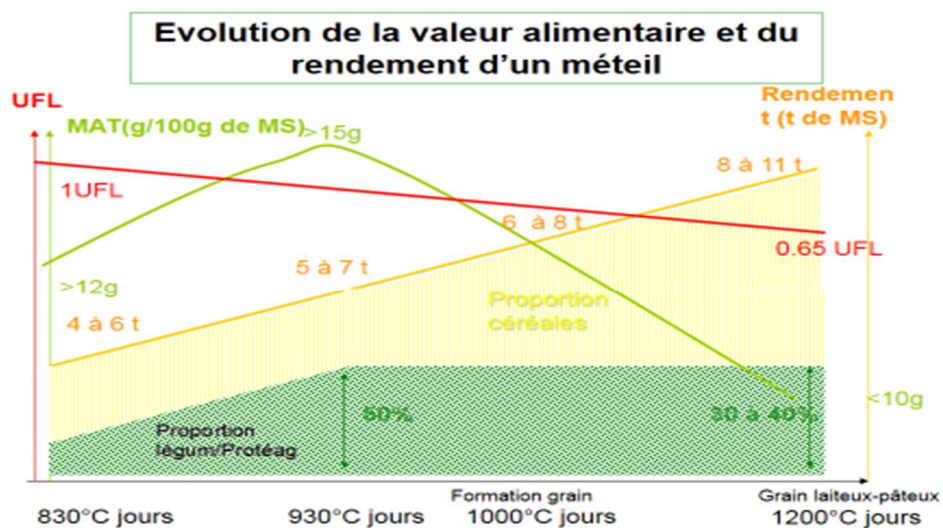
Plus on récolte tôt, meilleure sera la valeur alimentaire du fourrage mais cela aura un impact sur le rendement. Il convient donc de choisir le meilleur compromis **qualité/quantité** pour son exploitation.

Une récolte précoce, a un autre avantage c'est qu'elle peut permettre une bonne repousse



Une teneur en matière sèche à maîtriser

Pour l'ensilage, l'objectif est d'atteindre **30 à 35 % de matière sèche**. Cela permet de faciliter le tassement du silo, réduire les problèmes de moisissures des silos trop secs ainsi que des pertes par jus pour les silos trop humides. Pour viser ce seuil optimal, un pré-fanage de 1 à 2 jours (selon les conditions météo) permet d'atteindre ces valeurs.



Pour l'enrubannage, on recherche des valeurs de 45 à 50% de matière sèche. Le temps de séchage au sol sera de 2 à 3 jours, attention toutefois au vent.

Une hauteur de fauche de 7 à 8 cm permettra un meilleur séchage par une meilleure circulation de l'air. La valeur alimentaire est améliorée car on récolte surtout des feuilles. Les risques de contamination du fourrage par la terre sont réduits.



Chantier d'ensilage : Après la fauche, le fourrage continue à respirer et donc à consommer des sucres. Il faut donc un séchage le plus rapide possible en fanant le fourrage le plus tôt. Viser un hachage fin (3 – 4 cm) pour permettre de favoriser le tassement au silo et développer les fermentations anaérobies.

Quand faucher dans la journée ?

En fin de journée le taux de sucre dans la plante sera plus important grâce à la photosynthèse. Par contre une fauche après la levée de la rosée permet de mieux conserver les feuilles des légumineuses.

Chantier d'enrubannage : Pas de fanage préconisé pour les méteils céréales/protéagineux ; fanage pour les méteils graminées, légumineuses. Pour éviter l'air dans les bottes, réaliser des andains réguliers. Utiliser des couteaux pour faire des tranches ne dépassant pas 14 à 15 cm. Il convient d'enrubanner rapidement après le pressage avec 4 couches de plastique (plastique de 25 micron) pour les graminées, légumineuses et 6 couches pour les méteils céréales/protéagineux.



Implantation des cultures de dérobés d'été

La mise en place de dérobés d'été peut être une solution d'accroître l'autonomie alimentaire de son troupeau.

Il est nécessaire de se donner un maximum de réussite à la mise en place de ces cultures, à savoir la nécessité d'implanter ce dérobé dans un sol suffisant réchauffé (> 12°C) et surtout avec un minimum de réserve utile permettant une levée rapide.

Les périodes d'implantation sont de début mai à fin juin selon le précédent cultural.

Ces dérobés sont essentiellement composés de sorgho fourrager, sorgho BMR, moha, teff grass, trèfle de perse ou d'alexandrie souvent associé au sorgho. Ils sont récoltés soit en pâture ou enrubannage.

Les doses de semis sont de 20 à 25 kg pour les sorghos et 10 à 15 kg pour les trèfles



Somme des températures à la date du **30 avril 2023**
(données Météo France)

COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2023	PLUVIOMETRIE Depuis le 01/04/2023
Alaigne (320 m)	938° jour	175 mm	43 mm
Belcaire (1002 m)	619° jour	300 mm	133 mm
Belpech (250 m)	888° jour	249 mm	81 mm
Castelnaudary (170 m)	962° jour	174 mm	47 mm
Fanjeaux (360 m)	940° jour	191 mm	48 mm
Granes (312 m)	934° jour	190 mm	60 mm
Labécède Lauragais (306 m)	875° jour	235 mm	80 mm
Lacombe	712° jour	383 mm	126 mm
Les Martyrs (780 m)	603° jour	378 mm	123 mm
Mouthoumet (538 m)	835° jour	205 mm	47 mm
Saissac (510 m)	794° jour	314 mm	97 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles.

L'important est de vous reporter à la station la plus proche de celles de vos parcelles.

	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Prairie temporaire précoce	250° jour	500° jour	800° jour	1000° jour	1200° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1400° jour	1600° jour

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : Jean Luc PULL
Rédacteur : Jean-Luc PULL
Mise en page : Sandrine CAMPAYO
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Mai 2023